

mitgültig TM 1/83

Genre du véhicule Chariot de travail Véhicule spécial		Marque de fabrique P O C L A I N		Type T Y 45 - Hydropelle		Modèle année 1961	Bordereau-type N° 3' 6 5 8
Caractéristiques "TY 45" à droite à l'arrière sur le châssis sous carénage de la roue, sur plaquette du constructeur							
Constructeur du châssis POCLAIN, Le Plessis-Belleville (F) - Importateur: Robert AEBI, Zurich				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 4	
N° du châssis frappé à droite à l'arrière sur le châssis sous carénage roue s.plaquette constr.							
N° du moteur frappé à gauche sur carter du volant et s.plaquette constructeur au-dessus démarreur							
Type du moteur F 4 L 712							
Position du mot. arrière Frein-moteur							
Cylindrée 3'402 cm³		Frein de remorque air comprimé, 1 conduite, indirect				Dimensions ext. en mm+)	
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 6'500	
Refroidissement air(turbo)		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 2'500	
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1" 3		Voie avant 400		Hauteur 3'800	
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. *)		Voie arrière 1'775		Empattement 3'250	
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 8,70/8,70		Porte à faux arr. 1'600	
Frein à pied air comprimé, 1 circuit, s.roues AR - comb.av.frein indép.s.ch.roue par 2 leviers							
Frein à main mécanique, à mâchoires, sur arbre de cardan							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide	7'800	1'980	9'780	Dimension	9.00 x20	11 x 24	Longueur
Charge utile	-	-	-	Charge pneu	3'000	4'100	Largeur
Total	7'800	1'980	9'780		XY	Forestier	Hauteur
Gar. de fabr.							Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position		à gauche **)		Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 45 DIN	
Alésage		95		Course 120		C.V. Impôts 17,33	
Forme de la carrosserie		pelle hydraulique, avec cabine					
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. .)		Places debout	
Siège arrière		Side-car					

+))

Phares: marque	2/ CIBIE NL TP 502 (jaune)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux (jaune)	AV = combinés avec feux de gabarit	(blanc)
Feux de position	2/ dans les phares	AR = combinés avec feux AR	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés	Rétroviseur	2/ de chaque côté extérieur cabine
Feu stop	2/ au-dessus feux AR	Indicateur de vitesse	
Eclairage N° de contrôle		Parties dangereuses	
	1/ lampe de travail sur toit cabine		
Equipement électr.	12 Volts		
Mesure du bruit	86 . bB à 2'000 t/min		

Observations et exceptions

- *) Nombre de vitesses/vitesse maximum : A l'origine = 4 vit. -La 4ème vitesse doit être bloquée par butée au levier de commande, vu qu'à une vit. au-dessus de 10 km/h, le dispositif de direction n'offre pas les garanties nécessaires de sécurité de circulation.
(A noter dans permis de circulation, page 4)
- **) Direction : Entièrement hydraulique, pompe entraînée par 2 courroies trapézoïdales. Interrupteur centrifuge sur l'arbre de la pompe provoque l'arrêt automatique du moteur et du véhicule lors de défection des courroies. Accepté par la Commission des experts.
- +) Equipement : Feux de gabarit : A l'avant combinés avec clignoteurs.
- +) Signes distinctifs pour largeur dépassant 2,30 m et vitesse de 10 km/h à l'arrière à gauche.
- +) Vhc. spécial : Porte à faux AV : Flèche = 5 m. Ce type de vhc. ne peut être admis à circuler sur la voie publique qu'avec une autorisation spéciale écrite et à condition qu'il soit toujours précédé d'un vhc. avertisseur muni d'un feu jaune clignotant.
- Remarque : Ce type de vhc. peut également être déplacé comme remorque de travail; celle-ci doit être équipée selon les prescriptions (freins, éclairage, réflecteurs, clignoteurs). Dans ce cas une autorisation spéciale n'est pas nécessaire.

Zurich, 25.10.61

La Commission d'expertise des types

Genre du véhicule		Marque de fabrication		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Chariot de travail		P O C L A I N		T Y 45 - Hydropelle		1961	3' 6 5 8	
Véhicule spécial								
Caractéristiques TY 45" à droite à l'arrière sur le châssis sous carénage de la roue, sur plaque du constructeur								
Constructeur du châssis POCLAIN, Le Plessis-Belleville (F) - Importateur: Robert AEBI, Zurich				Carburant mazout/diesel		Nombre de cylindres 4		
N° du châssis frappé à droite à l'arrière sur le châssis sous carénage roue s.plaquette constr.								
N° du moteur frappé à gauche sur carter du volant et s.plaquette constructeur au-dessus démarreur								
Type du moteur F 4 L 712								
Position du mot. arrière Frein-moteur								
Cylindrée 3'402 cm³		Frein de remorque air comprimé, 1 conduite, indirect				Dimensions ext. en mm+)		
Temps 4		Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur 6'500		
Refroidissement air(turbo)		Nombre vit. avant 4		Crochet rem.		Largeur 2'500		
Entraînement s.roues AR		Vitesse en 1" 3		Voie avant 400		Hauteur 3'800		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. *)		Voie arrière 1'775		Empattement 3'250		
Nombre de pneus 6		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 8,70/8,70		Porte à faux arr. 1'600		
Frein à pied air comprimé, 1 circuit, s.roues AR - comb.av.frein indép.s.ch.roue par 2 leviers								
Frein à main mécanique, à mâchoires, sur arbre de cardan								
Poids		avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide		7'800	1'980	9'780	Dimension	9.00 x20	11 x 24	Longueur
Charge utile		-	-	-	Charge pneu	3'000	4'100	Largeur
Total		7'800	1'980	9'780		XY	Forestier	Hauteur
Gar. de fabr.								Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier					Nombre de portes 1 (cabine)		Porte à faux arr.	
Direction: position			à gauche **)		Marque du moteur DEUTZ		C.V. frein 45 DIN	
Alésage			95		Course 120		C.V. impôts 17,33	
Forme de la carrosserie			pelle hydraulique, avec cabine					
Nombre de places: total			1		(avant milieu arr. .)		Places debout	
Siège arrière			Side-car					

+))

Phares: marque 2/ CIBIE NL TP 502 (jaune)	Indic. de direction 4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement 2/ Bilux (jaune)	AV = combinés avec feux de gabarit (blanc)
Feux de position 2/ dans les phares	AR = combinés avec feux AR (rouge)
Phare brouillard	Essuie-glace 1/ électrique
Feux arrières 2/ combinés avec clignoteurs	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs 2/ séparés	Rétroviseur 2/ de chaque côté extérieur cabine
Feu stop 2/ au-dessus feuxAR	Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	Parties dangereuses
1/ lampe de travail sur toit cabine	
Equipement électr. 12 Volts	
Mesure du bruit 86 bB à 2'000 t/min	

Observations et exceptions

- *) Nombre de vitesses/vitesse maximum : A l'origine = 4 vit. -La 4ème vitesse doit être bloquée par butée au levier de commande, vu qu'à une vit. au-dessus de 10 km/h, le dispositif de direction n'offre pas les garanties nécessaires de sécurité de circulation.
(A noter dans permis de circulation, page 4)
- **) Direction : Entièrement hydraulique, pompe entraînée par 2 courroies trapézoïdales. Interrupteur centrifuge sur l'arbre de la pompe provoque l'arrêt automatique du moteur et du véhicule lors de défection des courroies. Accepté par la Commission des experts.
- +) Equipement : Feux de gabarit : A l'avant combinés avec clignoteurs.
- Signes distinctifs pour largeur dépassant 2,30 m et vitesse de 10 km/h à l'arrière à gauche.
- + +) Vhc. spécial : Porte à faux AV : Flèche = 5 m. Ce type de vhc. ne peut être admis à circuler sur la voie publique qu'avec une autorisation spéciale écrite et à condition qu'il soit toujours précédé d'un vhc. avertisseur muni d'un feu jaune clignotant.
- Remarque : Ce type de vhc. peut également être déplacé comme remorque de travail; celle-ci doit être équipée selon les prescriptions (freins, éclairage, réflecteurs, clignoteurs). Dans ce cas une autorisation spéciale n'est pas nécessaire.

Zurich, 25.10.61

La Commission d'expertise des types